

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 02 octobre 2024

DEL20241002_101

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle polyvalente à LA MURAZ, sur convocation adressée à tous ses membres, le 26 septembre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 18 puis 19 à partir de 19h21 et 21 à partir de 19h23 et de la délibération DEL20241002_101

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN arrivé à partir de 19h21 et de la délibération DEL20241002_101, Laurent CHIORINO, Ludovic WISZNIEWSKI ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Didier EISACK, Virginie JACQUEMOUD arrivée à partir de 19h23 et de la délibération DEL20241002_101, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET, Lucas PUGIN arrivé à partir de 19h23 et de la délibération DEL20241002_101 ;

SCIENRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 4

Absents excusés avec procuration : Laurent FAVRE, Denise GERELLI-FORT, André PUGIN, Isabelle SAGE

Absents excusés : Anne-Marie LALLIARD, Esther VACHOUX

Absente : Sophie BIOLLUZ, Dominique BRAND, David DE VITO, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI

Secrétaire de séance : Nadine PÉRINET

DEL20241002_101 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles L5211-1, L5211-2, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020 et n°2021 09 099 du 03 novembre 2021, ainsi que DEL 2022 029 du 10 mars 2022, portant délégations du Conseil à Monsieur le Président ;

Conformément aux articles L5211-1, L5211-2, L2122-22, ainsi que L2122-23 du CGCT, et en vertu de la délibération n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020, portant délégations à Monsieur le Président, complétée par les délibérations n°2021 09 099 du 03 novembre 2021 et DEL 2022 029 du 10 mars 2022, le Conseil communautaire qui reconnaît en avoir pris connaissance :

➤ **EST INFORMÉ** des décisions suivantes, prises depuis le 1^{er} septembre 2024 :

DÉCISION	DATE	OBJET	Transmission en Sous- Préfecture et publication
DEC 2024-22	25/09/2024	Approbation l'offre de la société "COLAS" , pour la réalisation d'un diagnostic de 78 km de voirie et la fourniture d'un accès à la plateforme en ligne pour une année, d'un montant de 2 840 € HT, soit 3 408 € Toutes Taxes Comprises (TTC)	25/09/2024
DEC 2024-23	25/09/2024	Approbation de l'offre de la société "Charpentes Varnet" pour la réalisation d'une couverture sur deux alvéoles des Services Techniques, d'un montant de 19 832,05 € HT, soit 23 703,06 € Toutes Taxes Comprises (TTC)	25/09/2024
DEC 2024-24	25/09/2024	Approbation de l'offre de la société "Sallansonnet Multi Services" pour la rénovation de la cuisine et la création d'une salle de douche, d'un montant de 6 793,15 € HT, soit 8 151,78 € Toutes Taxes Comprises (TTC)	25/09/2024

La Secrétaire de séance
Madame Nadine PERINET

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 10/10/2024
Publié, le 10/10/2024*